

## Présentation de l'institut

L'institut de formation des métiers d'aide (IFMA), créé en 2003, fait partie du département des instituts de formation (DIF) du CHU de Nantes.

Il regroupe 4 formations préparant aux métiers d'aide à la personne et il dispense des activités de formation continue (VAE – adaptation à l'emploi) : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier et accompagnant éducatif et social, spécialité domicile.

Ce regroupement se justifie par l'existence d'un seul socle commun d'activités, de compétences et de formations autour de trois champs : les soins du corps, les actes de la vie quotidienne et la vie sociale et relationnelle.

## Les atouts de l'IFMA

Une articulation des formations sanitaires et sociales.

Des méthodes pédagogiques actives et une individualisation des parcours.

Une disponibilité et une qualité du suivi pédagogique.

Une modularisation des 3 formations permettant l'intégration des parcours non-complets.

Une directrice et des formateurs impliqués dans des réflexions et travaux transversaux avec les tutelles et au sein du DIF : cellule qualité, cellule formation continue, cellule logistique et cellule recherche.

## L'équipe pédagogique et administrative

Directrice : Christine BARFETY

Secrétariat : Laurence LELEU, 02.40.84.68.14 – laurence.leleu@chu-nantes.fr

Formatrices :

- Magali LAURENT (responsable de formation) magali.laurent@chu-nantes.fr
- Charline JAUNET, charline.jaunet@chu-nantes.fr
- Emmanuelle RAFFY, emmanuelle.raffy@chu-nantes.fr

*Avec la participation de l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'IFMA.*

## Plan d'accès

Bus : 26 – 27 – 28 – 29 - 98

Busway : ligne 4 (arrêt Gréneraie)

Tram ligne 2 et 3 (arrêt Pirmil)

Chronobus : C4 (arrêt Gréneraie)



**CHU de Nantes**  
**www.chu-nantes.fr**

Centre hospitalier universitaire  
5 allée de l'île Gloriette – 44093 Nantes Cedex 1  
Service communication – janvier 2018

CHU de Nantes

**info.CHU**

livret d'information

# Formation au diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

Institut de formation des métiers d'aide (IFMA)

50 Route de Saint Sébastien - 44093 Nantes Cedex 1

Tél. 02 40 84 68 14



## Présentation de la formation

### La présentation du métier

« L'accompagnant éducatif et social (AES) réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social »

*(Décret n° 2016-74 et arrêté du 29 janvier 2016 relatifs au DEAES)*

### Le déroulement de la formation

Le DE AES est structuré en un socle commun de compétences et trois spécialités :

- **Accompagnement de la vie à domicile**
- **Accompagnement de la vie en structure collective**
- **Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

La formation comporte **525 heures de formation** à l'institut organisées en temps d'enseignement, de professionnalisation, de certification et d'accompagnement vers l'emploi.

Elle comprend 378 heures de socle commun et 147 heures de spécialités réparties dans 4 domaines de formation (DF). La formation comprend également 840 heures de formation pratique réparties en 3 stages.

La formation est dispensée sous la forme de 4 domaines de formation (DF) :

DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action social (126h+14h de spécialité)

DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité (98h+63h de spécialité)

DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63h+28h de spécialité)

DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70h+42h de spécialité)

**Cout:** 6 100 € pour un parcours complet (tarif 2019)

## Les conditions d'admission

L'admission en formation se fait par la voie de la sélection

### Les modalités d'inscription pour tous les candidats

Pré-inscription **obligatoire** sur le site Internet du CHU de Nantes : [www.chu-nantes.fr](http://www.chu-nantes.fr), cliquez sur « enseignement et formation > instituts de formation et écoles > accompagnant éducatif et social > sélection »

Frais d'inscription à la sélection : 77 € (tarif 2019)

### Les épreuves de sélection pour les candidats devant se présenter aux épreuves d'entrée en formation

Les épreuves d'entrée en formation comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

L'épreuve écrite d'admissibilité est composée d'un questionnaire de 10 questions orientées sur l'actualité sociale (1h30 mn).

L'épreuve d'admission est composée d'un oral (30 minutes), portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale, à partir d'un questionnaire renseigné par le candidat avant l'épreuve.

#### Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- Diplômes au moins égaux ou supérieurs au niveau IV
- Diplôme d'Etat d'assistant familial
- DEAS, DEAP
- BEP CSS, BEP ASSP
- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien
- Brevet d'études professionnelles agricole, option services aux personnes
- Certificat employé familial polyvalent suivi du certificat de qualification professionnelle assistant de vie
- CAP assistant technique en milieu familial ou collectif, CAP petite enfance
- CAPA services en milieu rural, CAPA Services aux personnes et vente en espace rural
- Titre professionnel assistant de vie, Titre professionnel assistant de vie aux familles
- Les lauréats de l'Institut du service civique